

((1535 signes))

### **Récolte 2011 : appel d'offres pour le déclassement de 20'000 t de blé**

Le recensement de récolte effectué par swiss granum et les informations collectées au niveau du marché laissent entrevoir un léger excédent de céréales panifiables. Sur la base des besoins usuels de la meunerie et en tenant compte des quantités importées à ce jour, la FSPC propose de soutenir le marché en déclassant une quantité totale de 20'000 tonnes de blé propre à la mouture des classes TOP, I et II.

Les « premiers intervenants », pour la plupart des centres collecteurs, peuvent participer à cette action d'allègement de marché en nous faisant **parvenir leurs offres jusqu'au mardi 7 février 2012 à 12h00 au plus tard**. Ils indiqueront la quantité et la classe de qualité proposée au déclassement, ainsi que le montant de l'indemnité qu'ils souhaitent pour ce service. Les offres les plus attractives feront l'objet d'un contrat de déclassement. Nous rappelons que nous indemnisons une prestation (déclassement) mais ne commercialisons pas de marchandise. **Le déclassement de la marchandise aura lieu du 13 février au 30 mars 2012**. La marchandise déclassée est marquée à l'aide d'un colorant alimentaire afin de s'assurer de son écoulement dans le secteur fourrager. En outre, nous organiserons les contrôles nécessaires au bon déroulement de l'action d'allègement de marché.

**Le prochain point de situation aura lieu suite à ce premier déclassement.**

L'ensemble des documents relatifs aux mesures d'allègement de marché sont disponibles sur le site [www.fspc.ch](http://www.fspc.ch).

Fédération suisse des producteurs de céréales  
Berne, le 25 janvier 2012